

FICHE DE POSTE Année 2017/2018

IDENTIFICATION DU POSTE	REFERENCE	N°37-1
	INTITULE DU POSTE	Enseignant spécialisé- plateforme autisme Unité d'enseignement autisme en maternelle (UEAM)
	PLACE DU POSTE	Le poste sera situé à l'école maternelle des Dames à Marseille (2 ^e).
PROFIL DU POSTE	CADRE GÉNÉRAL ET RÉFÉRENCES	L'unité d'enseignement autisme est un dispositif accueillant 7 élèves âgés de trois ans, ayant un diagnostic d'autisme et n'étant pas suffisamment autonomes pour être scolarisés en classe ordinaire. Elle est adossée à un établissement médico-social (IME Plateforme autisme ARI) - 3ème plan autisme (2013-2017) - Instructions ministérielles N° DGCS/SD3B/DGOS/SDR4/DGESCO/CNSA/2014/52 du 13 février 2014 relative à la mise en œuvre des plans régionaux d'action, des créations de places et des unités d'enseignement prévus par le 3ème plan autisme.
	MISSIONS	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en œuvre les temps d'enseignement, - Assurer la coordination pédagogique de l'unité d'enseignement, - Assurer la cohérence des projets personnalisés de scolarisation (PPS), - Partager, avec l'équipe du service médico-social à laquelle il appartient, un langage et des outils de réflexion communs, - Participer, avec l'équipe du service médico-social, aux évaluations et régulations du projet de l'enfant.
	COMPÉTENCES	En particulier sur cette UE, le candidat : <ul style="list-style-type: none"> - a une très bonne connaissance des troubles du spectre autistique (TSA), - sait travailler en équipe, en étroite partenariat avec les services médico-sociaux et de soins, - développe un niveau d'enseignement expert, adapté aux troubles du spectre autistique (TSA), - il assure le pilotage du dispositif et est en capacité de développer les projets d'inclusion des élèves dans les classes de l'école maternelle en concertation avec l'équipe enseignante.
CONTEXTE ADMINISTRATIF	DIPLÔMES OU EXPÉRIENCE	Le candidat doit être titulaire du certificat d'aptitude professionnelle à l'enseignement spécialisé (CAPA-SH option D). Les enseignants qui ne possèdent pas de spécialisation peuvent obtenir ce poste à titre provisoire.
	NOMINATION	Poste à temps complet. L'enseignant est affecté à titre définitif, si qualification requise et après avis de la commission de recrutement.
	RÉGIME HORAIRE	27 heures (24 heures devant élèves + 3 heures)
	MODALITÉS DE CANDIDATURE	Les candidatures doivent être transmises jusqu'au vendredi 19 mai 2017 s/c de l'IEN dont dépend le candidat et comporteront : <ul style="list-style-type: none"> – un curriculum vitae, – une lettre de motivation (avec coordonnées pour envoi de la convocation) – l'avis de l'inspecteur de l'Éducation nationale dont dépend le candidat. Une copie sera transmise directement par courriel à l'inspection de l'éducation nationale ASH MARSEILLE (ce.01330881@ac-aix-marseille.fr). Les candidat(e)s retenu(e)s seront convoqué(e)s à un entretien (convocation adressée par courriel).
	CONTACT	IEN ASH MARSEILLE (ce.01330881@ac-aix-marseille.fr) 0491996816